



SAINT- MARTIN- de- RÉ

Bulletin municipal
été 2014

N°28



Édito



Un grand merci pour votre confiance renouvelée et le large soutien que vous nous avez accordé lors du scrutin de mars dernier. Cela montre la qualité des liens que nous avons tissés avec vous et permet une continuité dans les actions et projets engagés.

Notre ambition est de continuer de faire de Saint-Martin un village où il fait bon vivre et travailler. Beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire.

Notre équipe a maintenant pris ses marques et mène les dossiers avec dynamisme et conviction, épaulée efficacement par les agents des différents services. Pour votre complète information, nous sommes heureux de vous présenter ce nouveau numéro du bulletin municipal. Merci à tous ceux qui se sont impliqués pour sa réalisation.

Le contexte économique se tend de plus en plus avec une baisse significative du concours de l'Etat au travers de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Nous sommes contraints à **dépenser davantage** par le **transfert de nouvelles charges** comme :

- l'obligation de mettre en œuvre les nouveaux rythmes scolaires,
- le coût des normes (accès personnes à mobilité réduite, qualité des eaux de baignade, surveillance)
- l'abandon par l'Etat de l'instruction des permis de construire qui sera dès octobre mutualisée à l'initiative de la Communauté de Communes.

Avec des moyens de plus en plus réduits nous nous devons de rechercher la meilleure efficacité avec une gestion toujours plus rigoureuse pour continuer à œuvrer en évitant toute augmentation significative de la fiscalité locale. Restons optimistes, les projets et la volonté ne manquent pas et nous avons le mandat pour les faire aboutir.

Le printemps a été riche en événements et l'été le sera tout autant, confortant l'offre culturelle et festive proposée à Saint-Martin.

Toujours à votre écoute,
très bon été à toutes et à tous.

Votre Maire,

Patrice DÉCHELETTE

LE BULLETIN

Publication semestrielle de la ville de Saint-Martin-de-Ré

Été 2014

Dépôt légal : n° 1195, août 2014

Directeur de la publication : Patrice Déchelette

Rédaction : Les élus, les agents des services municipaux et de l'office de tourisme, Mme Virginie Peron, enseignante de CE1. Merci à Sarah De Sermet, stagiaire

Coordination : Guillaume Cudennec

Réalisation : Rhéa Marketing

Crédits photos :

Mairie de Saint-Martin-de-Ré, sauf mention expresse : p 8 André Diedrich (voyage CCAS), p 11 Virginie Péron).

Imprimerie : IRO

Tirage : 2500 exemplaires

Budget

Budget 2014

Préparé en amont grâce à la participation efficace des services municipaux et à la coordination du secrétariat général, le budget 2014 a été examiné et travaillé en commission « budget-finances » et présenté aux derniers arbitrages en commission générale le 16 avril 2014.

La règle d'une transparence complète s'est appliquée à chaque étape.

Ce budget traduit d'ores et déjà **les volontés fortes du conseil** et tient compte des promesses de la campagne électorale :

- **pas d'augmentation des taux d'imposition locale ;**
- **aucun emprunt ;**
- **gestion maîtrisée des dépenses de personnel.**

Le budget global de la commune est constitué :

- du budget principal et de 5 budgets annexes (port, camping, marché et commerces, écotaxe et taxe de non réalisation d'aire de stationnement).

Chaque budget est décliné en section de fonctionnement et en section d'investissement, elles même composées de recettes et de dépenses.

La clôture de l'exercice 2013 laisse apparaître un **solde positif de 515 000 €** sur le budget de la commune, cette somme indique la qualité de la gestion et la bonne maîtrise des dépenses. Elle autorise un report significatif sur l'exercice suivant.

Pour tenir compte du **désengagement de l'État** et donc de l'absence de visibilité en matière de dotation budgétaire, nous devons gérer le budget **avec maîtrise**.

Les effets de la diminution des participations **se font déjà ressentir**.

Il conviendra de faire preuve de prudence et de vision lors de la préparation des prochains exercices.

Les **dépenses de fonctionnement pour 2014** sont **en légère augmentation**, elles tiennent compte **d'importants travaux d'entretien** pour les écoles et les sanitaires publiques, **du financement des moyens nécessaires à la réforme des rythmes scolaires**.

Pour 2014, le montant des **remboursements des emprunts** déjà contractés sur les exercices précédents, capitaux et intérêts confondus, pour l'ensemble des budgets dépasse les 1.3 M€.

Les budgets annexes nécessitent une attention particulière (port, marché et taxe de non réalisation d'aire de stationnement) et notamment celui du port, en raison de l'impact des remboursements d'emprunt et celui des amortissements.

Le budget de la commune, dans sa section investissement, décline les grands axes :

- aménagement divers et acquisition de matériel informatique au profit des écoles ;
- remplacement de la chaudière de l'école maternelle ;
- acquisition de matériel divers dont un véhicule électrique pour le service de nettoyage ;
- renouvellement du matériel informatique des services ;
- rénovation d'un local municipal quai Lasnier ;
- relance du projet de vidéo-surveillance suivant possibilité ;
- équipements complémentaires pour la halle des sports ;
- remplacement du système de traitement de l'air des réserves du musée ;
- ainsi que différents travaux de voiries.

Alain BEDNAREK
Adjoint aux finances

Le budget global de la commune est constitué :

- du budget principal et de 5 budgets annexes (port, camping, marché et commerces, écotaxe et taxe de non réalisation d'aire de stationnement) ;
- chaque budget est décliné en section de fonctionnement et en section d'investissement, elles-mêmes composées de recettes et de dépenses.

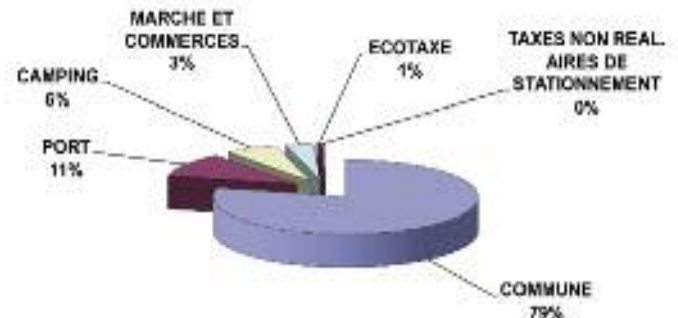
Présentation des budgets 2014

recettes / dépenses	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	total
COMMUNE	4 503 991 €	3 154 810 €	7 658 801 €
PORT	1 104 410 €	425 369 €	1 529 779 €
CAMPING	630 912 €	256 503 €	887 415 €
MARCHE ET COMMERCES	129 820 €	131 620 €	261 440 €
ECOTAXE	51 625 €	19 854 €	71 479 €
TAXES NON REAL. AIRES DE STATIONNEMENT	15 255 €	15 151 €	30 406 €
	6 436 014 €	4 003 305 €	10 439 319 €

Ventilation 2014 - Fonctionnement



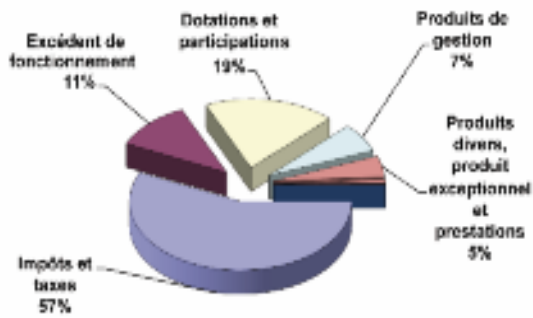
Ventilation 2014 - Investissement



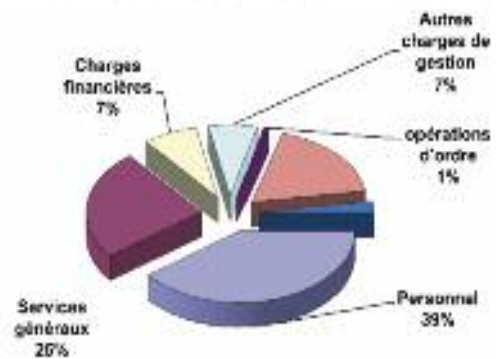
Présentation des budgets 2014

LES RECETTES		LES DEPENSES	
fonctionnement		fonctionnement	
Impôts et taxes	2 563 509 €	Personnel	1 778 200 €
Excédent de fonctionnement	513 978 €	Services généraux	1 120 800 €
Dotations et participations	856 594 €	Charges financières	340 343 €
Produits de gestion	305 000 €	Autres charges de gestion	304 300 €
Produits divers, produit exceptionnel et prestations	221 800 €	opérations d'ordre	30 628 €
Atténuation charges	38 406 €	virement section investissement	811 848 €
Opération d'ordre	4 913 €	Charges exceptionnelles	117 872 €
s-total	4 503 991 €	s-total	4 503 991 €
investissement		investissement	
virement section fonctionnement	811 848 €	Etudes-immobilisations-équipements travaux 2014	963 214 €
restes à réaliser	22 431 €	restes à réaliser	23 350 €
Dotations et réserves	1 991 169 €	Déficit reporté	1 298 972 €
Subventions	37 872 €	Emprunts et dettes	603 460 €
Opération d'ordre	39 628 €	Intégration des travaux Sdeer	260 871 €
Intégration des travaux Sdeer	260 871 €	Opération d'ordre	4 913 €
s-total	3 154 810 €	s-total	3 154 810 €
TOTAL RECETTES	7 658 801 €	TOTAL DEPENSES	7 658 801 €

Recettes - Fonctionnement



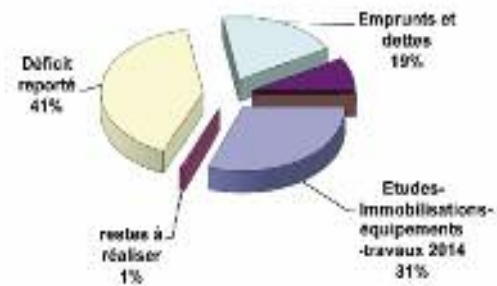
Dépenses - Fonctionnement



Recettes - Investissement



Dépenses - Investissement



Budgets annexes

Fonctionnement	PORT	CAMPING	MARCHE	TAXES non réalisation des sites de stationnement	ECOTAXE
Produits de gestion	979 273 €	234 000 €	1 000 €		
Excédent de fonctionnement	0 €	65 530 €		104 €	
Transferts entre sections					
Autres produits	81 375 €	15 312 €	158 872 €		
Opérations d'ordre	-43 764 €				
Dotations et participations					61 825 €
Produits exceptionnels			20 146 €	15 151 €	
TOTAL	1 184 410 €	638 912 €	129 028 €	15 255 €	51 825 €

Fonctionnement	PORT	CAMPING	MARCHE	TAXES non réalisation des sites de stationnement	ECOTAXE
Personnel	249 279 €	1 09 710 €			
Autres reports			22 533 €		
Charges à caractère général	333 258 €	140 400 €	50 556 €	14 560 €	3 100 €
Autres charges de gestion	60 500 €	80 530 €			48 033 €
Transferts amortissements	380 037 €	139 500 €	50 188 €		
Charges financières	89 000 €	16 893 €	226 €	663 €	
Charges exceptionnelles	11 200 €	17 393 €			457 €
TOTAL	1 184 410 €	638 912 €	129 028 €	15 255 €	51 825 €

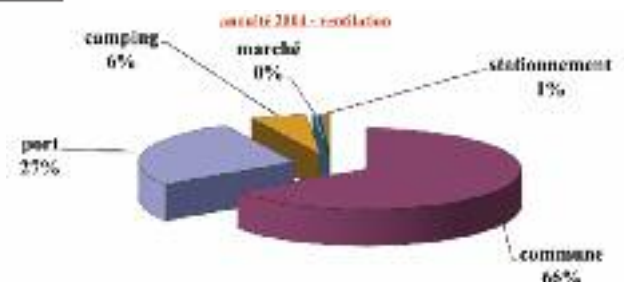
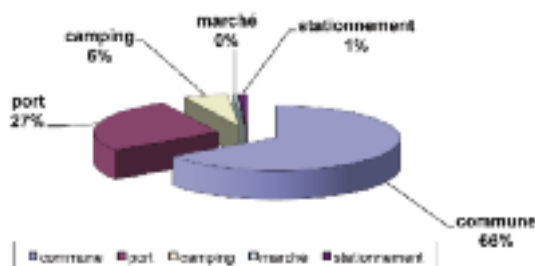
investissement	PORT	CAMPING	MARCHE	TAXES non réalisation des sites de stationnement	ECOTAXE
Excédent reporté	0 €	65 530 €	81 554 €		
Subventions, dotations et réserves	14 615 €				16 893 €
Virement section fonctionn.		59 922 €	50 065 €	15 151 €	3 158 €
Biens et débits					
Transferts entre sections	380 037 €	139 500 €			
Restes à réaliser					
Subvention des études études d'ordre	51 719 €				
TOTAL	428 386 €	258 532 €	131 629 €	15 151 €	19 854 €

investissement	PORT	CAMPING	MARCHE	TAXES non réalisation des sites de stationnement	ECOTAXE
Autres reports	31 161 €			559 €	15 854 €
Immobilisations-Equipements	14 724 €	188 203 €	125 491 €		
Emprunts et dettes	204 000 €	83 893 €	5 128 €		
Subvention des travaux d'ordre	51 719 €				
Biens à réaliser		3 800 €			
Transferts entre sections	-43 764 €			14 560 €	
TOTAL	428 386 €	258 532 €	131 629 €	15 151 €	19 854 €

Endettement

endettement - annuité 2014 (capital + intérêts)

exercice	2014	commune	port	camping	marché	stationnement	total
		896 145,31	372 562,34	78 531,40	3 800,00	17 884,71	1 369 148,63





Trombinoscope des élus

Ils sont élus pour 6 ans à l'issue des élections du 23 mars 2014



Maire

Patrice DÉCHELETTE

Vice président de la Communauté de Communes

CINQ ADJOINTS



1^{er} adjoint Alain BEDNAREK

Délégué aux finances, personnel, marchés publics et affaires culturelles



2^e adjoint Bernard GARCIA

Délégué aux travaux, port et camping



3^e adjointe Chantal ZELY-TORDJMANN

Déléguée aux affaires sociales et tourisme
Déléguée à la Communauté de Communes



4^e adjointe Francine COUSOT

Déléguée à l'artisanat et au marché couvert



5^e adjoint Vincent LE BARON

Délégué aux festivités, sport et cimetière

TROIS CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Michel CLOUET
Délégué à la circulation
et à la communication



Valérie DEVAUX-RIBOT
Déléguée aux affaires scolaires
et au projet éducatif local



Karina CORBET
Déléguée aux associations

DIX CONSEILLERS MUNICIPAUX



Mireille HERBIN



**Geoffroy
DE LA CROUÉE**



Françoise CORBET



**Luc NORMAND DE
LA TRANCHADE**



Belinda MARTIN



**Florence BOUTHILLIER-
SALKIN**



Thierry FRADET



Daniel LAGARDE



Françoise CÉLÉRIER



Henry-Paul JAFFARD
Délégué à la Communauté
de Communes

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la mairie de Saint-Martin propose deux sorties par an au printemps et à l'automne dans la région. Ces deux journées sont très appréciées et attendues par un bon nombre de nos administrés. Le choix des restaurants est fait avec le souci de la convivialité.



Toiture de l'école

Après la reprise des toitures de la maternelle, celles de l'école élémentaire ont été entièrement refaites à neuf en ce début d'année.



Voirie

Divers travaux de voirie ont été réalisés ou achevés en ce début d'année :

- Fin de l'aménagement de l'avenue de Philippsburg
- Réfection des trottoirs de l'avenue du Général de Gaulle
- Réfection du parking allée de la Barquette (parking des pêcheurs)

Bernard GARCIA
Adjoint aux travaux

Monsieur le Maire et Chantal Tordjmann, adjointe en charge du social, se concertent afin de définir ensemble l'organisation et la destination au mieux pour nos aînés.

Chantal TORDJMANN
Adjointe aux affaires sociales



Bientôt un shipschandler sur l'îlot

En vue d'accueillir prochainement un shipschandler (magasin d'accastillage), des travaux ont été réalisés dans un bâtiment communal sur l'îlot ainsi que des travaux de voirie placette Rue Chay Morin.



Placette Chay Morin en travaux



Placette Chay Morin après travaux



Écoles maternelle et élémentaire

Des outils numériques dès la rentrée 2014 !


Étudié depuis fin 2013, le projet d'équipement de cinq tableaux blancs interactifs et trois classes mobiles va être opérationnel pour la rentrée 2014...

Le tableau blanc interactif (TBI) permet de projeter des documents variés et de ce fait d'améliorer le travail collectif de la classe. Les élèves peuvent inscrire sous le regard de leurs camarades des résultats de calculs, des plans ; ils peuvent surligner des textes et annoter les documents projetés. L'ensemble de ces travaux réalisés en classe peuvent être conservés pour d'autres utilisations ultérieures. Ces utilisations futures pourront avoir lieu en classe mais aussi mises à la disposition des élèves sur le réseau de l'établissement ou sur l'ENT (Environnement Numérique de Travail).

Une classe mobile est une solution qui comprend, un meuble ou une valise à roulettes dans lesquels sont intégrés des ordinateurs portables (un pour l'enseignant et les autres pour les élèves). Le concept est de pouvoir utiliser la « classe mobile » dans n'importe quelle salle de classe et même en dehors de l'établissement. Les « classes mobiles » permettent de travailler individuellement ou collectivement sur des contenus multimédia divers et variés. Le logiciel de supervision permet à l'enseignant de suivre les travaux en temps réel, de déceler les difficultés rencontrées par les élèves et de prendre la main sur leur poste si nécessaire.

L'investissement pour ces outils numériques représente 37 000 €. Nous sommes heureux de pouvoir permettre aux élèves et aux enseignants des écoles de Saint Martin de Ré d'entrer dans une nouvelle ère pédagogique.

Valérie DEVAUX-RIBOT
Déléguée aux affaires scolaires



Les élèves de grande section de maternelle et les élèves du CM2 ont été invités en Mairie le vendredi 27 juin 2014, afin de recevoir de la part de Monsieur le Maire et de Madame la Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, des dictionnaires pour leur entrée, respectivement, en CP et 6^e. Cette remise ponctuée d'échanges entre les élus et les enfants, s'est terminée par un goûter et une photo dans la cour d'honneur.



Écoles maternelle et élémentaire

Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Les nouveaux rythmes scolaires, applicables dès la rentrée de septembre 2014, voulus par la loi PEILLON de janvier 2013 assouplie par le décret HAMON de mai 2014, répartissent les 24 heures de cours sur 4,5 jours par semaine au lieu de 4 jours actuellement. Les enfants auront donc cours le mercredi matin.

L'objectif principal de cette réforme est le respect du rythme de l'enfant en allégeant la journée et le nombre d'heures de cours fondamentaux au profit d'activités éducatives et ainsi favoriser la réussite scolaire. Après concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, l'emploi du temps retenu pour la rentrée de septembre 2014 est le suivant :

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Ces TAP sont organisés et pris en charge par la commune de Saint-Martin de Ré. Trois heures par semaine y seront consacrées. Ceux-ci auront lieu les lundis, jeudis et vendredis de 15h à 16h. La coordinatrice, Sonia Vincent, aura en charge l'organisation de ces temps d'activités périscolaires.

Cinq thématiques seront proposées par cycle de 7 semaines environ qui seront : initiation musicale et théâtrale, expression corporelle, arts plastiques, découvertes sportives et « le vivre ensemble ».

Valérie DEVAUX-RIBOT
Déléguée aux affaires scolaires

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 à 12h classe	8h30 à 12h classe	8h30 à 12h classe	8h30 à 12h classe	8h30 à 12h classe
Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13h30 à 15h classe	13h30 à 15h classe		13h30 à 15h classe	13h30 à 15h classe
15h à 16h TAP	15h30 à 16h30 APC*		15h à 16h TAP	15h à 16h TAP

* APC : Activités Pédagogiques Complémentaires (encadrées par les enseignants).



École élémentaire



Projet en partenariat avec la LPO

Cette année la Ligue de Protection des Oiseaux a mené un partenariat avec des écoles de l'île de Ré afin d'installer des lieux de prévention et de protection pour les oiseaux rétais. C'est ainsi que la classe de CE1 de l'école Jules Ferry s'est portée volontaire pour créer et s'occuper d'un refuge LPO au sein de l'école.

Un animateur de la LPO a guidé la classe par ses interventions, afin que les élèves soient acteurs du projet.

Une première intervention a servi à présenter le projet aux élèves :

- présentation des éléments utiles à la préservation des oiseaux de l'école (mangeoire à graines, mangeoire à fruit en hiver)
- présentation des éléments utiles à l'installation des oiseaux au sein de l'école (nichoir, hôtel à insectes, semer des plantations mellifères)

Cette intervention a permis de mieux connaître les habitudes des oiseaux, de connaître les bons gestes pour les préserver et de comprendre que certains gestes que l'on croit bons pour eux peuvent provoquer leur décès. (Nourriture avec de la mie de pain...)

L'animateur a demandé aux élèves de mener une enquête tout au long de l'année afin de répertorier les espèces qui peuplent notre école, et de les comptabiliser dans un tableau.

Afin de rendre les observations efficaces, deux fois par jour, par binôme, les élèves allaient en observation, munis d'une paire de jumelles, d'un appareil photo, du tableau et d'une feuille élaborée par la classe regroupant en photographies toutes les espèces rencontrées sur l'île de Ré (les élèves arrivaient facilement et rapidement à reconnaître l'oiseau).

Pendant 5 mois les élèves ont ainsi suivi l'évolution des oiseaux au sein du refuge de l'école.

Il a été noté que cette année nous avons vu des bergeronnettes grises, des chardonnerets, des tourterelles, des étourneaux, des pies, des verdiers et un faucon. Des tourterelles se sont installées sous le préau de la cour, près de la mangeoire, et y ont fait 2 nids. Des étourneaux se sont installés dans les recoins du toit de l'école, il y a plusieurs nids de cachés, on peut y entendre les petits.



Les élèves ont fini leurs observations le 10 mai. Un compte-rendu détaillé du tableau a été remis à la LPO, avec nos photos des oiseaux repérés et leur description, ce qui a permis d'observer les différents régimes alimentaires et donc d'en déduire leurs différents besoins.

Une plaque a été apposée le vendredi 16 mai 2014 en présence des élus de la mairie.

Le projet sera reconduit l'année prochaine car les élèves se sont réellement investis dans leur mission, le refuge a porté ses fruits par le nombre de naissances à l'école, et l'intérêt pédagogique est très important. (Développement durable, biodiversité, régime et chaînes alimentaires.)

Virginie PERON
Classe de CE1

Accueil de Loisirs « Les petits mousses »

Tél. 05 46 68 02 88
ou 06 15 24 97 19

« Les petits mousses » sont ouverts aux enfants de 3 à 10 ans. Les enfants sont accueillis dans des locaux spacieux et des installations réglementées par la DDCS et par la Protection Maternelle Infantile. Une équipe professionnelle et diplômée assure l'encadrement et le bien-être des enfants. Les locaux sont ouverts de 7h30 à 18h30 : pendant les vacances scolaires : 30 enfants sont accueillis régulièrement – les mercredis 20 enfants – le périscolaire 30 enfants ; repas à la cantine scolaire. Capacité d'accueil des locaux : 70 enfants. Les tarifs varient de 10,10€ à 15,90€ pour une journée au centre.

Pour constituer un nouveau dossier d'inscription ; fournir : carnet de santé, n° d'allocataire, attestation de responsabilité civile, photocopie carte identité responsable enfant.

Sur le temps périscolaire ont été mis en place cette année : des temps de jeux, des temps d'activités manuelles, et des temps d'activités sportives.

Sur les mercredis : deux projets aboutissant en juin 2014 à une kermesse et à un spectacle théâtral de fin d'année :

- 1 projet avec le centre départemental d'accueil : les enfants ont peint des tableaux créatifs sur le thème du peintre Kandinsky.
- 1 projet avec la LPO : les enfants découvrent et observent les rapaces de nuit et de jour : sous forme de jeux, de sorties dans les villages.

Pendant les vacances de février 2014 :

Une intervention d'une professionnelle de la cie ilot théâtre : création d'une pièce de théâtre présentée devant les parents.

Pendant les vacances de Pâques 2014 :

Stage inter centres organisé par les centres de loisirs et la CDC :

Stage vidéo : création d'un petit film avec l'intervenant Mathieu Vouzelaud pour les grands.

Stage peinture (créativité) avec l'intervenante Emmanuelle marquis pour les petits.

Pendant l'été 2014 les plannings sont organisés suivant des thèmes :

2 grandes sorties sont organisées

- festival de Parthenay : les enfants partent pour une journée et feront toutes sortes de jeux dans la ville (pour les grands)

- Youpi land aux Mathes : les plus petits auront le plaisir de goûter aux joies des structures gonflables et bien d'autres jeux.

Pour l'été sont aussi mises en place diverses activités :

- sport : golf, tennis, basket, vélo, jeux de motricité, randonnées pédestres ;
- interventions avec les éco-gardes : homards et coquillages ;
- organisation de mini-camps inter centres ;
- activités manuelles ;
- ateliers cuisine ;
- grands jeux extérieurs ;
- chasse au trésor.

La directrice
Béatrice PACTON



Rallye Urbain

Depuis 2010, le musée, en collaboration avec le Centre Départemental d'Accueil de l'île de Ré, organise une journée Rallye urbain, rencontre ludique et conviviale autour d'une chasse aux indices dans la ville fortifiée.

Spécialement conçue pour les personnes en situation de handicap, cette animation est proposée aux foyers occupationnels pour adultes de Charente-Maritime. Cette journée sur l'île de Ré est l'occasion pour les structures d'accueil de se retrouver et de pratiquer des activités variées.



Cette année, le rallye a eu lieu le mardi 3 juin. Le musée a accueilli 32 personnes, venues de La Chapelle des Pots et de Soubise en plus du foyer de Saint-Martin-de-Ré.

Au programme, une visite sensorielle de l'exposition temporaire « *Terres en vue ! maquettes et céramiques* » et des ateliers créatifs sur la thématique maritime.

L'organisation de cette journée est le fruit de la collaboration riche et pérenne qui existe depuis plusieurs années avec le centre départemental d'accueil dont les résidents sont des habitués des salles du musée.

Jeu concours du Réseau des sites Majeurs de Vauban

Dans le cadre du jeu-concours « *Voyage au cœur des fortifications de Vauban, réalisez votre carnet de voyage* », organisé par le Réseau Vauban du 1^{er} septembre 2013 au 30 avril 2014, le musée Ernest Cognacq de Saint-Martin-de-Ré a accueilli plus de 80 enfants de Charente et Charente-Maritime venus tout spécialement pour l'occasion.

Accompagnés par le service éducatif du musée Ernest Cognacq, ils sont partis à la découverte des fortifications de Saint-Martin-de-Ré avec de nombreuses activités : visites guidées, enquêtes policières dans les fortifica-



Visite des fortifications

tions, réalisation d'une maquette en plâtre de la porte de la citadelle. Au fil de leur séjour, ils ont ainsi observé, enquêté et collecté de nombreux souvenirs et informations nécessaires à la conception de leur carnet de voyage.

Les résultats du concours national ont été livrés le 1^{er} juin et les élèves de l'école de Malaville ont fait honneur à Saint-Martin-de-Ré puisqu'ils ont remporté plusieurs prix :

- **1^{er} prix dans la catégorie PRIMAIRE pour la classe de CE2-CM1-CM2, de l'école primaire de Malaville, pour « Carnet de voyage, séjour à Saint-Martin-de-Ré »**
- **2^e mention d'honneur dans la catégorie JUNIOR pour la classe de GS-CP-CE1, de l'école primaire de Malaville, pour « Carnet de voyage à Saint-Martin-de-Ré »**

Les carnets de voyage réalisés par les enfants sont visibles sur le site du réseau Vauban. www.sites-vauban.org

Avec la visite du musée, le parcours dans les fortifications est un des thèmes les plus demandés par les enseignants, notamment lors des nombreux séjours « découverte » organisés sur l'île de Ré.

Le service éducatif reçoit en moyenne 1500 élèves par an, scolaires de l'île de Ré et élèves de classes découvertes qui sont ainsi sensibilisés au patrimoine rétais et découvrent l'hôtel de Clerjotte, les collections du musée et la maquette tactile des fortifications.



Exposition temporaire :
« Terres en vues ! », du 22 février
au 31 décembre 2014

« Terres en vue ! » est tour à tour une évocation de la terre d'escale, que les marins aperçoivent au loin, et de l'argile que le potier modèle entre ses doigts. Cette année, deux salles de l'hôtel de Clerjotte sont dédiées aux thématiques de la navigation et de la céramique. Jean Cartier, médecin passionné de maquetisme, consacrait parfois des années à reproduire dans les moindres détails les navires qui ont marqué l'histoire commerciale, expéditionnaire et militaire de la construction navale européenne. La première salle rassemble dix maquettes de cette collection donnée au musée en 1995, avec des pièces telles que la caraque portugaise, qui navigua sur la route des épices, ou encore *Le Protecteur*, vaisseau de ligne appartenant à *La Royale*. *Le Géographe*, acquisition récente du musée, incarne quant à lui le navire d'exploration scientifique commandé par le Rétais Nicolas Baudin qui entreprit un périple vers les terres australes en 1800.



Pour parfaire cette invitation au voyage sont présentés des objets emblématiques de la Marine : un sabre d'abordage, une boussole, ou encore un coffret à pharmacie dont disposait le chirurgien de marine lors des longues traversées.

Dans la seconde salle, dont le décor rappelle les cabinets de porcelaine, sont exposées des

céramiques issues du fonds Théodore Phélipot. Soigneusement sélectionnées parmi les 600 pièces de céramique, on peut y admirer des productions françaises, européennes ou asiatiques. Les céramiques rochelaises y côtoient des porcelaines de Chine et des faïences de Delft.



Exposition temporaire
« Kaoline » du 2 juin au
29 septembre 2014



Kaoline, sculpteur céramiste, a façonné une œuvre de terre et d'émaux, jaillie pour l'essentiel en moins de 15 années, à partir du milieu des années 2000. Œuvre de la maturité, elle s'inscrit dans sa vie après d'autres processus créatifs et s'y enracine au plus profond dans son identité de femme et d'artiste insulaire.

Conçue comme un hommage à l'ensemble de son œuvre, cette exposition montre la multiplicité foisonnante de ses sculptures, en tentant de les faire dialoguer avec des croquis et des tableaux.

Conçue comme un hommage à l'ensemble de son œuvre, cette exposition montre la multiplicité foisonnante de ses sculptures, en tentant de les faire dialoguer avec des croquis et des tableaux.

Pensez à vous renseigner
au 05 46 09 21 22
ou musee.st.martin@wanadoo.fr
www.musee-ernest-cognacq.fr

Musée Ernest Cognacq

1914-1918 à l'île de Ré, exposition du 15 mai 2014 au 5 janvier 2015
Labellisée par la mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale



À l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre, ce parcours est présenté conjointement à l'exposition réalisée par le Pays d'art et d'histoire de l'île de Ré, « *Gravé dans la pierre, les monuments aux morts de l'île de Ré* ».

À l'heure où les derniers poilus se sont éteints, emportant avec eux les témoignages vivants, le musée s'attache à reconstituer la vie des Rétais en temps de guerre. C'est également grâce à la contribution de particuliers, qui ont prêté de nombreux objets, écrits et photographies relatifs à la période, que l'exposition a pu voir le jour.

« 1914-1918 à l'île de Ré » s'articule en cinq temps, à commencer par la présentation du périodique qui illustre la vie de l'île pendant ces quatre années : *Le Soldat Rétais*. Sa devise patriotique, « Haut les cœurs et vive la France ! », atteste du désir de souder les Rétais de l'arrière comme du front autour de l'effort de guerre.

Dans un second temps, la reconstitution de l'équipement militaire nous plonge dans le concret des tranchées : chaussures, casque, calot mais aussi gourde et plaques militaires figurent dans le packaging du poilu. Comme la vie au front ne se limite pas aux combats, le visiteur est amené à découvrir ce que l'on appelle « l'artisanat des tranchées », un exutoire permettant d'échapper à ce lourd quotidien. Les soldats s'adonnaient à la fabrication d'objets, souvent destinés à leurs proches. En témoignent les bagues, pendentifs, douilles d'obus travaillées et divers petits souvenirs prêtés au musée.

Une étape est consacrée aux événements marquants ou ordinaires de la vie des insulaires : des préoccupations alimentaires au transit de plusieurs milliers de prisonniers allemands par Saint-Martin-de-Ré, les épreuves vécues sont relatées au fil des publications du *Soldat Rétais*.



L'exposition s'achève sur le traumatisme et les conséquences de la guerre. À ce titre, le parcours s'arrête sur deux personnalités liées à l'île de Ré et dont la vie fut transformée par le conflit : Emile Atgier, bienfaiteur du musée, et Raphaël Drouart, artiste retenu captif pendant toute la durée de la guerre, qui nous en donne un éclairage particulier à travers ses dessins.

Patrimoine



Partenariats avec la Fondation du Patrimoine

Le musée fait appel au mécénat populaire pour restaurer notre patrimoine

Le musée Ernest Cognacq et l'association des Amis du musée se sont associés à la Fondation du Patrimoine pour soutenir un projet qui leur tient à cœur depuis des années : la valorisation du patrimoine rétais. À cette fin, une souscription publique a été ouverte dans le but de réunir les fonds requis pour la restauration de deux pièces de mobilier ancien, comprenant une chaise à porteur ainsi qu'un fauteuil Régence du XVIII^e siècle. Les donateurs ont la possibilité de bénéficier d'une défiscalisation de l'impôt sur le revenu (66 % du don) comme de l'impôt sur la fortune (75 % du don).



*Fauteuil Régence
du XVIII^e siècle*



Chaise à porteur

Une fois remis en état, ces deux meubles seront intégrés au parcours permanent du musée dans une séquence consacrée à la société rétaise du XVIII^e siècle. Ils témoignent notamment du style de vie des riches familles commerçantes des ports de La Flotte et de Saint-Martin à cette époque.

Des aides pour restaurer nos fortifications

Cet automne vont débuter des travaux de restauration des fortifications Vauban. En effet, certaines portions des remparts comme les poternes (passages souterrains) et les escaliers des demi-lunes, qui ont été altérées par l'usure, nécessitent une intervention pour assurer leur bonne conservation. Ce projet répond aussi à une exigence de sécurité : les parties rénovées constituent des lieux de passage empruntés par les visiteurs et les agents d'entretien des espaces verts.

Outre la valorisation du patrimoine, cette démarche poursuit un objectif social : la mairie s'est engagée dans un partenariat avec la Verdinière, association rétaise favorisant la réinsertion professionnelle. Cette association accompagne et accueille en priorité les personnes qui n'ont pas accès au travail ni à la formation pour leur permettre de se réinsérer dans le marché de l'emploi.

Afin de soutenir ce projet, une subvention de 10 000 € a été attribuée à la commune par la Fondation du Patrimoine dans le cadre du *Fonds National en faveur de l'insertion par le patrimoine des publics en difficultés*.



Escalier de la demi-lune de Bourgogne avant restauration

Bibliothèque

Petit jeu de piste

Allez au centre de la place de la République, tournez le dos à la mairie, dirigez-vous plein sud, prenez l'escalier à droite ou à gauche du monument aux morts, entrez dans la cour de l'école (le portail gris), c'est là :

AU FOND DE LA COUR À GAUCHE !

Ouverture :

LUNDI, JEUDI, VENDREDI de 16h à 18h
MERCREDI de 10h à 12 h

Nouveautés 2014

Tous les mois, suivant l'actualité littéraire, un choix important de nouveautés est proposé à nos lecteurs. Deux fois par an, le bibliobus de la Médiathèque Départementale dépose un stock de 400 ouvrages (romans, bd, albums et documentaires récents) et une centaine de CD. La MD17 a mis en place depuis 2013 un « portail » informatique consultable de chez vous, ou à la bibliothèque : choisissez parmi des milliers d'ouvrages, la Bibliothèque vous les réserve en ligne et, chaque mois une navette vous les livre à Saint-Martin. À vos claviers, Cathy vous expliquera comment faire vos commandes !

www.charente-martime.fr/mediatheque-dep/

Expositions en diaporamas

Depuis le printemps 2013, la Bibliothèque vous invite à découvrir des archives photographiques sous forme de diaporamas. Après « Plages de Saint-Martin de 1900 à 2000 », « L'église de Saint-Martin », le fonds local s'est enrichi de « Saint-Martin vu du ciel ». Ces instantanés de l'histoire martinaise sont offerts par André Diedrich, collectionneur de documents et de cartes postales, auteur de plusieurs ouvrages sur Saint-Martin et l'île de Ré. Ces voyages dans le temps durent environ 20' chacun. La Bibliothèque remercie M. Diedrich de faire ainsi profiter gratuitement de ce travail de mémoire rétais et vacanciers.

Le rendez-vous du livre 2014

Après Ars en 2013, c'est Le Bois Plage qui accueille la 20^e édition. Pierre Dumousseau nous a fait partager sa passion de conteur et son amour du patrimoine et nous avons cette année invité Didier Colus, historien et romancier qui vient de remporter le prix de l'académie de Saintonge pour son récit.

Conférences, ateliers et rencontres avec de nombreux auteurs vous attendent. Fédérées par l'Ardc La Maline depuis 1994, les bibliothèques de l'île, le Collège Les Salières, la LPO, Ré Clé Ré seront à nouveau présents. La bibliothèque de La Couarde et la Médiathèque de Sainte-Marie seront de nouveau à nos côtés. Venez nombreux !

Spectacle : Le Petit Chaperon : Rouge ou Bleu ?



L'Ilot Théâtre a détourné ce conte de Perrault et retrouvé les anciennes versions. Après

les 2 représentations en 2013 offertes aux enfants de la maternelle puis aux CP et CE1 de St Martin, la bibliothèque en a proposé une aux plus grands (CM1/CM2). Conçu pour surprendre ceux qui s'attendent à un conte « pour les petits », il a captivé son auditoire de plus « grands ». Les commentaires échangés avec la comédienne Laure Huselstein étaient fort intéressants. Certains comédiens en herbe ont bien compris le travail d'écriture et posé des questions sur les choix de mise en scène.

Rencontres lectures

Notre 4^e rencontre a eu lieu début juillet avec le dernier livre d'Amin Maalouf « les Désorientés », puis nous ferons une pose estivale pour reprendre le 3 septembre, avec « nos meilleures lectures de l'été ». Le calendrier des rencontres est à votre disposition à la bibliothèque, sur le site de la mairie et une information est relayée par la presse.



25^e Prix des « Incorruptibles »

Toute l'année scolaire, les classes de Maternelle, CP et CE1 se sont rendues une fois par semaine à la bibliothèque pour l'heure du conte et pour préparer notre 6^e année de participation au concours de lecture. Leur vote était légèrement différent cette année du vote national. Il a eu lieu en mai, toujours aussi solennel avec mise en place de l'isoloir, de l'urne et des petites enveloppes bleues prêtés par la mairie !! Cette année les enfants de « La Tête dans les nuages » ont assisté aux séances et ont voté avec la classe du niveau CE1.

L'équipe de la bibliothèque



Renouvellement du Comité de Direction

Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Saint-Martin de Ré, Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) est constitué :

- d'élus titulaires et suppléants,
- de représentants socio-professionnels, titulaires et suppléants.

Après les élections municipales, de nouveaux élus titulaires et suppléants ont pris leur fonction, sous la Présidence de Patrice Déchelette, Maire de Saint-Martin de Ré.

6 Élus Titulaires	6 Élus Suppléants
Mme ZELY-TORDJMANN Chantal	M. BEDNAREK Alain
M. DE LA CROUEE Geoffroy	Mme CELERIER Françoise
M. LAGARDE Daniel	M. GARCIA Bernard
Mme MARTIN Belinda	Mme COUSOT Francine
M. NORMAND de la TRANCHANDE Luc	Mme CORBET Françoise
M. CLOUET Michel	M. LE BARON Vincent

Catégorie Socio-Professionnelle 5 Professionnels Titulaires et 5 Professionnels Suppléants
<p>1. Collège « Associations » Monsieur Bruno GOURDON et Monsieur Guy MALLET</p>
<p>2. Collège « Hôtellerie – Restauration » Monsieur Jean-Claude ARNAUD et Madame Julie FUCHS</p>
<p>3. Collège « Ensemble des meublés / Loueurs en meublés » Madame Elisabeth GEFFARD et Madame Sonia GILLIS</p>
<p>4. Collège « Commerçants – Prestataires de Services » Monsieur CAPALDI et Madame Guilaine MAROTTE</p>
<p>5. Collège « Représentants « Hébergements collectifs » » Madame Martine MOTHES et Madame Déborah ROSENBERG</p>

www.saint-martin-de-re.net

Les Nouveautés

L'Office de Tourisme met gratuitement à disposition un espace wifi à ses visiteurs, ainsi qu'un poste informatique pour toutes les personnes qui souhaitent consulter internet depuis nos locaux.

Nous avons créé un nouveau visuel, qui sera présent sur nos brochures et sur nos différents supports de communication ainsi que sous la forme d'un autocollant vendu 1 €.



Accueil mobile tout l'été

L'Office de Tourisme sera présent aux entrées de Saint-Martin, sur les deux parkings : Vauban et Bastion. Deux saisonniers connaissant bien Saint-Martin ont été recrutés pour aller à la rencontre des touristes qui ont besoin d'information dès leur arrivée et afin de mieux les orienter. Il s'agit là, d'un accueil mobile sous forme de deux triporteurs, positionnés en juillet et août à divers endroits pour pré-informer nos visiteurs notamment sur les parkings (paiement, durée, nombre) et en différents points stratégiques de Saint-Martin de Ré. Ce dispositif souple, remplit l'obligation qui nous est imposée, par la catégorie II de remplir au minimum 500 questionnaires de satisfaction en saison (marque Qualité Tourisme).

Un office de tourisme catégorie II

Depuis le 24 juin 2011, les Offices de Tourisme ne peuvent plus se faire classer en étoiles mais en trois catégories distinctes. En conséquence, le classement en trois étoiles de l'Office de Tourisme de Saint-Martin de Ré étant venu à échéance fin 2012, un dossier pour l'accession à la Catégorie II a été monté, mettant en avant des procédures et des modes opératoires dans le fonctionnement de la structure.

Thomas Armani, sera quant à lui saisonnier pour la période de juin à septembre, au sein de la structure principale, Avenue Victor Bouthillier. Enfin, Elvire Noyer, en poste depuis le 1^{er} avril, remplace Lou-Salomé Venzo qui a quitté ses fonctions pour une nouvelle aventure professionnelle.

Comme les années précédentes, le bureau jouxtant l'office accueille les croisières Inter-Îles ainsi que le service des Mouettes assurant les transports en Commun sur l'île de Ré.

Qu'implique la catégorie II ? Dans les grandes lignes, voici ses engagements :

Personnel trilingue, site internet trilingue avec un nom de domaine dédié à l'Office de Tourisme, information trilingue sur support papier pour les hébergements classés, monuments, sites touristiques culturels, naturels ou de loisirs, événements et animations, mise à jour annuelle de son information touristique, traiter les réclamations, mesurer la satisfaction et respecter une démarche qualité. Être ouvert 240 jours par an, samedi et dimanche inclus.

Plage de la Cible



Les eaux martinaises certifiées « excellentes »

En 2013, la Plage de la Cible s'est vue attribuer la certification « Démarche Qualité Eaux de Baignade », un référentiel créé par le Ministère de l'Ecologie et qui atteste de la surveillance active de la propreté de l'eau. Celle-ci fait suite à l'initiative de la commune Saint-Martin de Ré qui, de façon à garantir aux baigneurs une sécurité optimale, procède depuis 2011 à des prélèvements plus nombreux. La SAUR effectue donc des analyses au niveau du port, de la plage et de la lagune, en complément du contrôle réglementaire réalisé par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et le Conseil Général.

Cette démarche permet de prévenir les risques de pollution aquatique. Elle répond

aussi à une exigence de transparence : le public peut avoir accès aux résultats en temps réel en suivant le lien présenté sur le site internet de la mairie. En 2014, les eaux de la Plage de la Cible sont « de qualité excellente » avec un classement ***.



Le poste de secours



Du 1^{er} juillet au 31 août, trois sauveteurs détenteurs du BNSSA se relaient pour assurer votre sécurité sur la Plage de la cible. Disponibles de 10h à 18h, Adrien, Julien et Valentin seront à même d'effectuer les gestes nécessaires en cas d'urgence.

Ce dispositif, mis en place depuis 2009, est permis par l'ASSA17 (Association Sportive de Sécurité Sauvetage Aquatique de Charente-Maritime) qui fournit le matériel nécessaire au poste de secours. Coût total de l'opération pour l'été : 17 000 €.

Pour que vos vacances soient douces

Dans le cadre de l'amélioration constante du site, comme l'éclairage l'an passé, nous avons cette année, pour le plaisir de tous, remplacé et complété le matériel de sport destiné aux jeunes (terrain de Beach volley, buts neufs).

Quant au bar de la cible, un maître d'œuvre a été chargé de chiffrer sa complète remise en état et une nouvelle gérance pour 2015 vous permettra de profiter à nouveau du lieu.